

DESTINATAIRE : Tous les médecins et tout le personnel infirmier du CISS MO

EXPÉDITEUR : Département de pharmacie/comité de pharmacologie

DATE : 2024-01-05

OBJET : **Sémaglutide (Ozempic^{MC})**

Suite à l'ajout de ce médicament au formulaire d'établissement, nous souhaitons diffuser de l'information afin d'en assurer la bonne utilisation et éviter des pertes inutiles.

Au CISS MO, le médicament est disponible en stylo **multidoses** de deux formats :

- sémaglutide 2 mg/1,5 mL destiné aux doses de 0,25 ou 0,5 mg
- sémaglutide 4 mg/3 mL destiné aux doses de 1 mg et 2 mg



Le stylo **multidoses** est conservé au réfrigérateur à la pharmacie. Une fois servi au nom de l'utilisateur, il doit être conservé à la température ambiante dans le tiroir de l'utilisateur du chariot à médicaments. N.B. que les stylos ne sont pas servis à l'urgence.

Tout comme les stylos d'insuline déjà utilisés dans notre établissement, le stylo de sémaglutide doit être identifié au moyen d'une étiquette sur laquelle l'infirmière doit inscrire : **le nom de l'utilisateur, son numéro de dossier ainsi que la date d'ouverture**. Le stylo doit être jeté 8 semaines après la première utilisation.

Si l'ordonnance est toujours en vigueur et qu'il reste du médicament dans le stylo **multidoses**, celui-ci doit être remis à l'utilisateur à son départ avec l'enseignement requis au besoin.

Sophie Goneau pharmacienne
Présidente du comité de pharmacologie